

Annexe 1 : Voisinage, mode d'emploi

1. Réunir d'abord deux ou trois « leaders » connaissant bien leur quartier et la paroisse et convaincus que l'expérience du « voisinage » peut enrichir la manière dont ils répondent aux appels de l'Évangile dans le lieu où ils vivent.
2. Réfléchir sur les caractéristiques du quartier en termes de populations, âges, métiers, habitudes, styles de vie, cultures, religions, lieux de rencontre ou de regroupement, institutions diverses...
3. L'idéal est de diviser le secteur paroissial en mini « quartiers », chacun constituant un « voisinage ». Si possible avec l'aide d'un voisinage paroissial ayant déjà acquis de l'expérience, s'entendre sur les objectifs généraux de cette nouvelle forme de présence de chrétiens dans un quartier. Tenter de répondre aux questions : qu'est-ce qu'un voisinage paroissial, qu'est-ce qu'il n'est pas, à qui s'adresse-t-il, comment fonctionne-t-il ? etc.
4. Choisir deux ou trois aspects du quartier qui pourraient donner lieu à deux ou trois projets de services concrets que le voisinage à constituer pourrait faire siens : aide aux personnes âgées, soutien scolaire, fête, événements culturels, sorties à la campagne, artisanat...
5. Prévoir deux ou trois lieux de réunion variés qui engagent les invitants et les invités. De préférence, ni un lieu public, ni un lieu « marqué » : vivre le voisinage, c'est ouvrir la porte à son prochain. « Mon voisin, mon prochain ».
6. Faire fonctionner le « bouche à oreille » pour susciter l'intérêt d'une vingtaine de personnes d'âges, de métiers, de conditions, d'expériences suffisamment différents pour refléter la variété du quartier, mais en s'assurant que parmi eux plusieurs chrétiens comprennent le caractère évangélique de la démarche.
7. Indiquer qu'on ne s'inscrit pas à un voisinage, qu'on peut se sentir concerné et participer sans forcément assister aux réunions. Ne pas dissimuler l'origine paroissiale de l'initiative.
8. Annoncer la première réunion si l'on est sûr de réunir au moins 8 personnes qui ne soient pas toutes « sur le même moule ». Inviter chacun à contribuer à un buffet léger, tout en prévoyant un éventuel complément. Pique-niquer en toute simplicité pour faire connaissance sans avoir nécessairement à se présenter lors d'un tour de table (si l'on se présente, s'en tenir à des précisions sur son lieu de résidence, la date d'arrivée dans le quartier, sa famille éventuellement, mais surtout éviter de dire sa catégorie professionnelle, au moins dans un premier temps car c'est extrêmement clivant). Demander si c'est possible à des membres d'un voisinage confirmé de témoigner de leur expérience.
9. Se mettre d'accord sur un ou deux projets à démarrer progressivement, sur une date et un lieu pour la prochaine réunion. Faire un compte rendu écrit pour ceux qui n'ont pas pu ou voulu assister à la réunion que l'on diffusera par courriel ou dans les boîtes aux lettres de ceux qui n'ont pas internet ou ne veulent pas donner leur adresse électronique.
10. Multiplier les occasions de se connaître et de converser : marchés, courses, écoles, promenades...
11. Demander à la paroisse de signaler aux responsables des voisinages concernés les événements religieux du quartier (baptêmes, naissances, mariages, décès ou autres) et de signaler aux nouveaux arrivants l'existence des responsables de voisinage, qui seront également prévenus.